

LA PAUSE ACTU COMPTA



Facturation électronique

Quels sont les avantages pour
les TPE / PME ?



Les principaux avantages de la facturation électronique

Gain de temps et simplification administrative grâce à l'automatisation du processus de facturation (création, envoi, suivi des paiements) ;

- Vous vous **libérez du temps** pour vous concentrer sur des missions à plus forte valeur ajoutée.

Réduction significative des coûts grâce à la dématérialisation ;

- Vous **réduisez vos dépenses** liées au papier, à l'envoi postal, au stockage et à la gestion manuelle de vos factures.

Diminution des erreurs grâce à la récupération automatique des données ;

- Vous **réduisez les risques de litiges**, de retards de paiement ou de mauvaise gestion de la trésorerie et les coûts cachés généralement engendrés par ces situations.

Les principaux avantages de la facturation électronique

Amélioration de la trésorerie grâce à un traitement accéléré ;

- Vous **réduisez les délais de paiement** et **assurez une meilleure gestion des relances** et du suivi des règlements.

Sécurité renforcée et conformité garantie grâce à la traçabilité des opérations ;

- Vous **êtes assuré** du respect strict de vos obligations légales et **limitez le risque** de contentieux avec l'administration.

Comment réussir votre passage à la facturation électronique ?

5 étapes clés

- 1 Faites un état des lieux précis de votre facturation actuelle ;**
Evaluez le **niveau de maturité numérique** de votre entreprise et anticipez les besoins.

- 2 Choisissez la bonne Plateforme Agréee ;**
(anciennement appelée *Plateforme de dématérialisation - PDP*)
Selectionnez un **outil simple, intuitif et compatible** avec votre organisation.

Comment réussir votre passage à la facturation électronique ?

3

Adaptez vos outils informatiques et vos processus internes ;

Assurez-vous de la **compatibilité avec la plateforme** de dématérialisation choisie.

4

Préparez vos clients et partenaires ;

Informez vos clients et partenaires de votre passage à la facturation électronique et **annoncez clairement la date de transition** à la facture électronique.

5

Testez et ajustez votre dispositif.

Avant la généralisation, **réalisez des tests** avec quelques clients ou fournisseurs pour valider le bon fonctionnement de votre solution de facturation électronique.

Pour en savoir plus...

Vous souhaitez en savoir plus sur **les avantages de la facturation électronique pour les TPE / PME** ?

Découvrez notre expertise :

implid.com

implid